

Rendre durable l'action locale en faveur des économies d'eau

Trophées d'économies d'eau 2024 Six lauréats salués pour leurs engagements

Animé par la FNCCR, le Club des bonnes pratiques d'économies d'eau et de tarification, a remis le 10 décembre 2024, les Trophées d'économies d'eau 2024 à six structures engagées dans des actions locales exemplaires en faveur de la sobriété des usages.

Pour cette 4^e édition des Trophées d'économies d'eau, initiés en 2021 à l'échelle nationale, les Trophées d'économies d'eau visent à identifier, à valoriser les actions territoriales qui concourent à la réduction des consommations en eau et des prélèvements dans les milieux.

Quelle que soit la pluviométrie annuelle, la sobriété s'impose à l'ensemble des usages pour sécuriser l'alimentation en eau potable, la préservation des milieux aquatiques et la poursuite des activités économiques. Dans ce contexte, les membres du jury de la quatrième édition des Trophées d'économies d'eau ont choisi de récompenser des structures qui s'emploient à **pérenniser leurs actions en faveur des économies d'eau**. Après la nomination de neuf projets, le jury a finalement récompensé six structures selon quatre catégories : les actions d'éducation, de sensibilisation et de communication, les démarches d'économies d'eau dans les espaces accueillant du public, les initiatives d'économies d'eau dans les petites et moyennes entreprises, et enfin le prix spécial du jury.

La FNCCR tient à remercier les membres du jury, présidé par Hervé Paul, Vice-président de la FNCCR, qui ont soigneusement analysé chaque candidature : Alexis Baron pour IdéalConnaissances, Maxime Berteau pour l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Juliette Buffettrille pour le Ministère de la Transition écologique, Arnault Comiti pour la Chambre de commerce et d'Industries France, Patrick Faisques pour la Filière française de l'eau, Simon Godefroy pour Citexia, Jean Launay pour le Comité national de l'eau, Émilie Laurent pour le Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau de Gironde, Marillys Mace pour le Centre d'information sur l'eau, Bastien Richard pour l'Agence de l'eau Adour Garonne, Denis Rousset pour l'Agence de l'eau Loire Bretagne, Régis Taisne pour la FNCCR et Benoit Wibaux pour la plateforme Bonnes pratiques pour l'eau du grand Sud-Ouest.

Les lauréats 2024

Les six structures récompensées sont :

- **Noréade, les régies du SIDEN-SIAN (62, 59, 02)** pour leur concours Maestr'eau, un dispositif pédagogique visant à sensibiliser les élèves des écoles élémentaires aux enjeux de l'eau à travers trois volets adaptés aux objectifs pédagogiques de chaque niveau scolaire - création graphique, recueil de poèmes et réalisation vidéo ;
- **Eau Ariège (09)** pour son dispositif "Préserveons la ressource", qui a permis la mise en place d'une série d'actions éducatives et de sensibilisation pour renforcer la compréhension des cycles de l'eau et encourager les comportements responsables au travers d'animations scolaires, d'événements locaux et d'une communication multicanale touchant le plus grand nombre ;
- **Le Centre Régional d'Écoénergétique d'Aquitaine (40)** pour son accompagnement de cinq collèges des Landes dans la réduction de leurs consommations d'eau et d'énergie, en formant et sensibilisant tous les acteurs (élèves, personnel de restauration et d'entretien, personnel administratif et pédagogique) à la sobriété ;
- **La régie de l'eau de Bordeaux Métropole (33)** pour son projet visant à étudier et optimiser les usages de l'eau dans 30 bâtiments du quartier Mériadeck à Bordeaux, en s'appuyant sur une analyse technique et sociologique afin de faire des économies d'eau dans le secteur tertiaire public ;
- **La Cartonnerie Gondardennes (62)** pour son projet de récupération et d'utilisation des eaux pluviales dans son process industriel, permettant une réduction des prélèvements d'eau du canal de près de 125 000 m³ par an. Un modèle de sobriété hydrique pour l'industrie papetière ;
- **Le Syndicat des Eaux de Beaufort (35)** pour son dispositif expérimental d'anticipation de crise sécheresse, qui, à travers un exercice de mise en situation, prépare les habitants à une situation de crise et de renforce la résilience du territoire en gagnant plusieurs jours sur la sécheresse.



Rendez-vous en 2025 pour célébrer les 5 ans du club

Cette quatrième édition fut une nouvelle l'occasion de mettre à l'honneur des initiatives locales impactantes et répliquables. Le jury et les organisateurs encouragent les collectivités, les structures associatives et les entreprises à poursuivre leurs projets dans la durée et ainsi contribuer à une gestion de l'eau plus intégrée et durable pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux actuels.

L'année 2025 marquera les 5 ans du Club des bonnes pratiques d'économies d'eau et de tarification. Cet anniversaire sera l'occasion d'un événement spécial, permettant de revenir sur les projets lauréats des éditions précédentes et leur évolution.

Cet événement sera l'opportunité de porter un regard réflexif sur l'impact des initiatives, les enseignements tirés et l'intégration des dispositifs d'économies d'eau dans leur territoire.

Contact presse : Sandrine GUIRADO - s.guirado@fnccr.asso.fr - 01 40 62 16 38 / 06 86 79 42 92

Contact opérationnel "Trophées" : Cyrielle VANDEWALLE - c.vandewalle@fnccr.asso.fr

Le Club des bonnes pratiques d'économies d'eau et de tarification

Le Club des économies d'eau est un espace de partage des pratiques et des expériences visant à réduire le prélèvement global en eau sur le territoire. Animé par la FNCCR, le Club regroupant les acteurs du territoire, est non-exclusif et œuvre à produire des stratégies et recommandations pour des usages plus économes de l'eau.

La FNCCR : les services publics en réseau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions plus de habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.